

ADMINISTRATION
REDACTION - PUBLICITE - IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ETIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITE
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone : Réclamo 39-58
LYON, 28, quai Augagneur, Tél. Mancy 84-19
BOULOGNE, 14, cours de la République, Tél. 23-25
LE PUY, 35, place du Brault, Téléphone 4-21
VIENNE, 3, rue Testu-Bouillier, Téléphone 4-28
NANTES, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 9-94
VICRY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-25
La publicité est également reçue à l'Agence
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

L' Tribune

1940 - 42^e Année - N° 44

REPUBLICAINE

50 Centimes

MARDI
13
FÉVRIER
LUNE : nouv. le 8; p. quart. le 16
Heure normale
SOLEIL : lev. 7 h. 6; c. 17 h. 5
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

Communiqué officiel N° 323

DU 12 FÉVRIER (matin)

Une attaque ennemie contre un de nos postes a été repoussée.
Quelques tirs d'artillerie.

Les Allemands sont revenus mais sans succès à leur tactique de petits coups de main contre nos postes avancés

Paris, 12 février.
On assiste, actuellement, à une offensive de fausses nouvelles parfaitement orchestrée, où les informations de source allemande jouent leur partie en harmonie avec les nouvelles d'origine soviétique.
Par exemple, tandis que presque toutes les deux heures arrivent des informations annonçant la percée de la ligne Mannerheim, du côté allemand, on fait annoncer la présence de grosses masses de troupes allemandes sur les points les plus divers des frontières du Reich.
C'est ainsi que les dix divisions allemandes annoncées comme se trouvant, avant-hier, dans la région d'Aix-la-Chapelle, ont été transportées comme par enchantement, en l'espace de vingt-quatre heures, en Slovaquie. Il est probable qu'au cours de la semaine, ces dix divisions fantômes apparaîtront de-ci, de-là, au nord, à l'ouest, ou à l'est, pour appuyer successivement de leur poids irréal la pression de la diplomatie allemande.

Sur le front terrestre, la neige recommence à tomber. Malgré le froid, l'activité des éléments en présence ne marque cependant pas de répit.

Les Allemands reprennent leur tactique des petits coups de main incessants contre les positions avancées françaises. Immédiatement à l'est de la Moselle, dans la région qui a été au cours des quatre derniers mois de l'année passée, un des secteurs les plus agités, les troupes allemandes ont déclenché un petit coup de main contre un poste français.

Cette tentative n'a mis en ligne que de faibles effectifs qui, sans préparation d'artillerie préalable, ont essayé d'encercler leur objectif avant de passer à l'attaque proprement dite.

Mais cette tentative d'encercler a été rompue par les défenseurs du petit poste français et les fantassins allemands ont dû se replier, sans avoir même pu esquiver une attaque directe.

Dans la région au nord de Bitch, en bordure du massif des Basses-Vosges, on a enregistré une assez vive activité d'artillerie. Les batteries allemandes ont tiré sur les positions françaises, tandis que les batteries françaises prenaient à partie des détachements de travailleurs allemands qui ont été dispersés.

Dans les airs, malgré les conditions atmosphériques peu favorables, quelques missions de reconnaissance photographiques ont été envoyées de part et d'autre.

Au cours de la journée d'hier, de nombreuses patrouilles de chasseurs britanniques ont survolé la mer du Nord, assurant la sécurité absolue des convois de navires marchands.

L'aviation allemande n'a été signalée nulle part.



Un atelier d'armurerie dans une casemate de la ligne Maginot. Ph. France-Presse, visa 49.879.

Une élection partielle marque à Londres le succès d'un candidat travailliste

Londres, 12 février.
Une élection partielle, causée par la mort du député travailliste Harry Day, a eu lieu hier, dans la circonscription de Central Southwark, à Londres.
Le candidat travailliste, J.-H. Martin, a, à nouveau, été élu ayant obtenu 5285 voix cependant que ses deux adversaires, C.-W. Sear son, représentant la droite, et un autre, n'ont obtenu que 1300 suffrages, et Mgrs Van der Elst, indépendant national 1.281.
Le nombre des votants n'était cette fois-ci que de 8.217 contre 20.833 aux dernières élections, époque à laquelle M. Harry Day avait obtenu une majorité de 1363 voix contre son collègue travailliste national.

M. Anthony Eden salue les troupes néo-zélandaises

Londres, 12 février.
On apprend, maintenant, que M. Anthony Eden, ministre des Dominions, qui était arrivé au Caire, à la fin de la semaine, est monté à bord du transport néo-zélandais amenant le premier contingent de troupes et a remis, personnellement, au commandant en chef, un message de bienvenue du roi, que ce dernier avait signé de sa main.

Les drames de la mer

Un bateau se brise sur les rochers de l'île d'Yeu

L'équipage a péri

La Roche-sur-Yon, 12 février.
Un bateau à moteur du port des Sables-d'Olonne, le *Charles-Marguerite*, a été découvert, par des marins de l'île d'Yeu, brisé sur les rochers de La Meule, à l'ouest de cette île.
La mer étant très mauvaise on n'a pu, jusqu'à présent, approcher de l'épave, dans cet endroit dangereux ; néanmoins, on s'est rendu compte qu'aucun homme vivant n'est à bord. On considère donc comme perdu l'équipage, composé de cinq hommes : MM. Chauvet, Chevrier, Gatrou et Guibert, des Sables-d'Olonne, et Puand, de Lachaume.
Leurs familles ont été prévenues par les soins de l'Administration maritime.
Les cinq familles, atteintes par ce naufrage, comptent dix-huit enfants. On ignore si le bateau est allé se jeter sur les rochers par suite de la brume ou si il a été abordé par un autre bateau ; le patron, M. Chevallier, qui commande habituellement son navire, se trouvait grippé et il avait chargé M. Chauvet de le remplacer à bord.
Un autre bateau du port des Sables-d'Olonne, la pinasse à moteur *La Chamois*, a été échoué sur les rochers, non loin du sémaphore où il a été poussé par la mer. Tout l'équipage est sain et sauf.

A la suite d'une collision un vapeur belge s'échoue

Londres, 12 février.
Le vapeur belge « Flandre », 5.827 tonnes, est entré en collision, aujourd'hui, avec un vapeur dont on ignore le nom, au large de la côte sud-est de l'Angleterre.
Sérieusement endommagé, le vapeur a été renoué et échoué. Le « Flandre » faisait route vers Montevideo, transportant un cargaison d'ichtyocole. La force de collision a été telle que les canots de sauvetage à bord du vapeur ont été endommagés et son installation de T.S.F. détruite.
Aucun des quarante-cinq membres de l'équipage n'a été blessé et à l'exception du capitaine, du premier officier, des premiers et deuxièmes mécaniciens, qui sont restés à bord, les autres ont été ramenés à terre par un canot automobile.

C'est à la suite d'un torpillage que le « Burgerdijk » a été coulé

Amsterdam, 12 février.
La Compagnie de navigation Hollandaise *Lijn* annonce officiellement que le navire *Burgerdijk*, coulé samedi dernier à 15 heures 35, à 15 milles au sud de Bishop-Rock, a été torpillé par un sous-marin allemand.
Selon les rapports reçus du capitaine, le navire a été abordé et arreté, puis torpillé.
On ignore les raisons du torpillage. La direction de la compagnie a informé immédiatement le ministre des Affaires étrangères à La Haye.

A BELFAST des bagarres se sont produites entre la police et des manifestants

Belfast, 12 février.
Le meeting de protestation de J. R. A. qui eut lieu hier soir, a été interrompu par des personnes qui ont été arrêtées et quelques policiers blessés devant finir à Smithfield-Square, au centre de la ville. Mais les autorités ont interdit et massé sur les lieux des forces considérables de police. Un grand nombre de personnes qui malgré tout s'étaient rassemblées furent dispersées par les agents.
Mais en signe de protestation, plusieurs jeunes gens passèrent outre, ils se formèrent en colonne et défilèrent jusqu'à Peel-Street où ils se massèrent de nouveau. Le cortège arborait des drapeaux tricolores républicains draps de crêpe et de rubans noirs. La foule chantait « L'hymne d'un soldat ». Arrivés au bout du Peel-Street, les manifestants se heurtèrent à une section de police contre qui ils lancèrent des pierres. Finalement la police tira ses mitrailleuses et chargea à plusieurs reprises. Les agents furent légèrement blessés et quelques manifestants frappés à coups de matraques. Dans quelques quartiers de Belfast, les magasins fermèrent leurs devantures.
Outre cette manifestation de J. R. A. à Belfast, la police a dispersé un autre meeting de protestation organisé à Armagh à la suite de l'exécution des deux terroristes irlandais en Angleterre. Des affiches avaient annoncé ce meeting mais des forces considérables de police se massèrent en ville. Les manifestants s'assemblèrent alors dans un club. Mais la police pénétra de force dans le local et évacua la salle. Les agents dispersèrent aussi dans la rue la foule qui se montrait très excitée.

LE COMMANDEMENT RUSSE VEUT UNE DÉCISION RAPIDE

Une OFFENSIVE de GRAND STYLE CONTRE LA LIGNE MANNERHEIM

Les troupes rouges attaquent avec de puissants effectifs les secteurs de Summa et de Taipale
Tous les assauts sont brisés par l'héroïsme finlandais



Réfugiés dans les bois, les femmes et les enfants se réconfortent près d'un feu de bois. (Photo N. Y. T., visa 48.696.)

Helsinki, 12 février.
Voici le communiqué finlandais :

SUR TERRE : Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a continué ses attaques avec autant de violence qu'auparavant. La pression la plus forte s'est produite dans le secteur de Summa, où plusieurs divisions ennemies ont pris part à l'attaque soutenue par l'artillerie, les chars d'assaut et l'aviation. En même temps l'ennemi attaqua dans la région de Muojajervi, près de la rivière Vuoksi, soutenu par 150 chars d'assaut, les combats continuent.

À Taipale, l'ennemi a lancé une attaque après une préparation d'artillerie qui a duré quatre heures. L'attaque a été repoussée. L'ennemi a essayé de tourner les positions finlandaises en passant par la glace du lac Ladoga et du golfe de Finlande, mais le feu des batteries côtières finlandaises a dispersé les formations soviétiques.

Au cours de la journée d'hier les pertes soviétiques ont été énormes. L'ennemi a perdu, entre autres matériel, 72 chars d'assaut, qui ont été détruits.

Au nord-est du lac Ladoga, toutes les attaques soviétiques ont été repoussées.

Selon les rapports reçus du capitaine, le navire a été abordé et arreté, puis torpillé.

On ignore les raisons du torpillage. La direction de la compagnie a informé immédiatement le ministre des Affaires étrangères à La Haye.

Dans le secteur de Kuhmo, les Finlandais ont pris plusieurs positions ennemies, les troupes soviétiques ont perdu 500 hommes et un char d'assaut. Par ailleurs, rien à signaler.

DANS LES AIRS. — Les forces aériennes finlandaises ont à plusieurs reprises bombardé des convois ennemis. Dans la zone des opérations, l'activité aérienne soviétique a été très vive. Les vols de l'aviation rouge se sont limités aux secteurs du front ; au cours de la journée, les Finlandais ont abattu six avions dont la perte a été vérifiée. En outre, trois autres avions ont été probablement abattus.

Les Russes ont mis en ligne des effectifs et un matériel puissant

Frontière finno-suédoise, 12 février. — Le commandement soviétique concentre toutes ses forces, tant terrestres qu'aériennes, contre la ligne Mannerheim. Tandis que les fantassins et les chars russes attaquent sans arrêt tant dans le secteur de Summa que plus à l'est dans la région de Taipale, avec l'appui d'une forte artillerie qui tire sans arrêt sur tout le front de l'isthme carélien, l'aviation soviétique bombarde les arrières finnois.



Une salle de l'hôpital de Rovaniemi après un bombardement. (Ph. France-Presse, visa 50.054.)

Au cours de la journée du 10 février, aucun appareil russe n'est apparu, au nord de Viborg, toutes les forces aériennes soviétiques appuient l'offensive dans l'isthme. Viborg, bombardée presque quotidiennement depuis les premiers jours de la guerre et qui subit, en outre, le tir de pièces d'artillerie lourde de marine, a encore été l'objet d'un très sévère bombardement aérien.

Il est certain que le commandement russe veut obtenir à tout prix une décision avant la date du 23 février, anniversaire de la fondation de l'armée rouge.

Cependant, le commandement finlandais affirmait catégoriquement que, hier matin, 11 février, ses troupes se maintenaient sur toutes leurs positions.

Les nouvelles de source digne de foi manquent encore sur les résultats de la pression russe, au cours de la journée d'hier.

Suivant des informations de bonne source, la VII^e armée rouge qui opère dans l'isthme de Carélie, sous le commandement du général Mereskov, comprendrait trois corps d'armée à quatre divisions d'infanterie chacun, soit au total, douze divisions, quatre brigades de chars lourds et trois corps de chars moyens.

L'artillerie divisionnaire a été renforcée par une artillerie d'armée forte de 18 pièces de 240 millimètres et de trois canons de marine sur voie ferrée. Ces forces qui auraient été renforcées du reste, à la fin de janvier dernier, grouperaient donc 300.000 hommes environ et près de mille chars d'assaut, dont 384 lourds, et 288 moyens.

La majeure partie des effectifs finlandais empêche le maréchal Mannerheim de monter une puissante contre-offensive de diversion sur un autre point de la zone de combat, sur les rives nord-est du lac Ladoga, par exemple, où malgré les succès remportés, les troupes finlandaises en trop petit nombre, doivent se contenter d'avances locales, comme celles qui ont été réalisées au cours de la journée du 10 février sur tous les points dans cette région et notamment à Kilele et Pihkarianti, et, plus au nord, à Kuomoniemi.

Le dernier communiqué soviétique rapporte des victoires des troupes — qui auraient obligé les Finlandais à battre en retraite en abandonnant aux Soviétiques seize points de défense, dont huit bétonnés, munis de batteries de défense.

Du côté finlandais, on dément catégoriquement cette information, disant qu'elle est en tous points pure invention.

Les prétendues victoires des troupes rouges sont démenties

Oslo, 12 février.
Le dernier communiqué soviétique rapporte des victoires des troupes — qui auraient obligé les Finlandais à battre en retraite en abandonnant aux Soviétiques seize points de défense, dont huit bétonnés, munis de batteries de défense.

Du côté finlandais, on dément catégoriquement cette information, disant qu'elle est en tous points pure invention.

LE VOYAGE EN EUROPE DE M. SUMNER WELLES

Quels sont les buts principaux de la visite du délégué américain ?

Les États-Unis croient à la victoire des Alliés

Washington, 12 février.
Le sentiment de perplexité qui régnait depuis que fut annoncée la nouvelle de la mission confiée à M. Sumner Welles, et depuis la déclaration de M. Cordell Hull, concernant les « conversations entre neutres », ne se dissipe pas et donne lieu aux spéculations les plus contradictoires dans tous les milieux.
Le seul point qu'on tiennne pour acquis est que la conception que le président Roosevelt s'est faite des bases fondamentales du conflit européen n'a pas varié. Le discours du président au Congrès de la jeunesse, à Washington, dans lequel il a opposé la dictature communiste et son allié, la dictature nazie, aux régimes libéraux, confirme le fait que le président Roosevelt reste persuadé que la condition essentielle de la paix dans le monde implique la nécessité de mettre un terme aux entreprises de domination de ces régimes et aux doctrines qu'ils représentent.

D'autre part, l'administration de Washington serait arrivée à la conclusion que la solution militaire de la guerre européenne exigera de part et d'autre d'immenses sacrifices.

D'autre part, le président Roosevelt aurait des informations particulières sur la situation réelle du Reich. Politiquement et économiquement, cette situation serait telle, qu'un véritable acte de désespoir des dirigeants nazis n'est pas à exclure, avec toutes les conséquences pour l'Europe.

Le président Roosevelt tenterait donc de prévenir un état de choses dont non seulement les belligérants, mais tous les pays neutres, auraient à souffrir.

Ou bien il désirerait simplement, comme il l'a dit, s'informer plus complètement sur la situation, particulièrement en Allemagne, et vérifier les informations contradictoires qui lui parviennent de toutes parts.

Si elles prennent corps, elles permettraient au gouvernement des États-Unis de connaître les idées des neutres et des belligérants sur la paix future ; dans les deux domaines qui l'Unis, c'est-à-dire : règlement peut intervenir les États-Unis, c'est-à-dire : règlement économique et désarmement.

Il va de soi que des conversations ne peuvent avoir aucune conséquence immédiate et qu'elles sont implicitement fondées sur l'hypothèse de la victoire des alliés.

Le retour en France de M. Naggiar



M. NAGGIAR, ambassadeur de France à Moscou, qui est revenu en France pour raisons de santé, est arrivé hier à Paris. — Le voici (au centre) photographié à son arrivée à la gare ce matin. (Ph. France-Presse, visa 50.064.)

Un cadavre ensanglanté est découvert dans un passage parisien

Paris, 12 février.
Le commissaire de police du quartier des Epinettes vient d'ouvrir une enquête à l'occasion de la découverte, passage Saint-André, d'un cadavre ensanglanté.
Il s'agit du corps de M. Albert Vaillant, âgé de 47 ans, qui a été trouvé par un brigadier de police, au cours d'une ronde. Le corps a été transporté à l'hôpital Bichat où l'on procède à l'autopsie.

L'Italie négocie un traité de commerce avec la Turquie

Rome, 12 février.
Au sujet des négociations commerciales italo-turques dont la presse italienne avait annoncé la conclusion imminente, un communiqué précise que les conversations, commencées le 10 janvier, renaissent dans le cadre de la session ordinaire du comité italo-turc. Les objectifs visés par ces conversations, ajoute le communiqué, sont les suivants :
1^o Réduction du déséquilibre survenu à la suite des échanges de clearing entre les deux pays ;
2^o fixation de nouvelles listes de contingents devant se substituer à celles adoptées à la suite de l'accord économique du 15 octobre 1936.

La terre a tremblé au Chili

Santiago-du-Chili, 12 février.
On annonce de Coquimbo qu'un fort tremblement de terre s'est produit à 19 heures. La population a cherché un refuge hors de la ville. Il ne semble

LA TRIBUNE UN JOUR du Monde

Pitié allemande !

Les journaux du Reich montrent avec une sainte douleur et une vertueuse indignation la férocité des alliés. Les Anglais et les Français sont des monstres dans leurs agissements pour la suppression des traités.

Le «millionnaire» du pôle.

Un message, capté à Washington, de l'explorateur Byrd, annonce qu'avec son yacht satch, son tank portatif, et il a atteint le Pôle Sud magnétique et qu'il compte arriver à Valparaiso (Chili) le 15 février.

Bravo ! Applaudissons à ce raid rapide ; et comme, aux Amériques, les choses vont vite, géignons que très bientôt, on ira passer le week-end au Pôle Sud où de somptueux hôtels — en glace bien entendu — vont surgir.

Gros succès financier pour l'explorateur et son équipe ; car tous les explorateurs sont morts pauvres.

Toutefois, Byrd n'attend pas après ça. Sa première expédition fut financée par un magnat du charbon qui donna 108.000 dollars; les subventions s'élevèrent à 800.000 dollars. En 1935, une tournée de conférences rapporta 200.000 dollars et le «New York Times», pour 150.000 dollars, s'assura l'exclusivité du journal de route. D'autre part, sur les cinq ouvrages qu'il publia, Byrd encaissa 150.000 dollars de droit d'auteur.

Enfin, il vendit quelques pingouins vivants au prix de 600 dollars chacun.

Moralité : Pour faire fortune, allez au Pôle...

Larmes de crocodile.

Ca y est, c'est officiel, on ne peut plus en douter, le crocodile verse des larmes. C'est une «dotteresse», Mme Besnard, qui l'a découverte. Elle prétend être la première femme à avoir vu des larmes de crocodile.

Un alligator du musée de la France d'outre-mer s'était bafu — le gros vilain — avec l'un de ses frères. Grièvement blessé — pauvre chéri — à la mâchoire inférieure gauche, il fallut l'opérer devant l'aggravation de la blessure. La douleur lui fit sorte que le mignon reptile ne put retenir ses larmes.

Bons. Mais quel est l'homme qui, le premier, verra les larmes d'un autre crocodile. Vous savez, le crocodile qui habite... qui vit là-bas... là-haut... dans un nid d'aigle... à l'est du Rhin.

Car le jour où ce crocodile en «pourra retenir ses larmes», ça ira mieux, n'est-ce pas ?

Déjà !

Ceci se passait vers 1650 à la cour de Charles II d'Angleterre.

Il y avait alors un comte plein d'entrain, remarquable d'intelligence et qui passait pour l'homme le plus spirituel du temps. C'était un français, le comte de Gramont. Seul, lord Rochester pouvait rivaliser d'esprit.

A l'heure des jeux, un cours d'une soirée animée, quelqu'un posa la question : « Quel est l'animal qui ressemble le plus à l'homme ? »

L'aimable et élégant comte nomma tour à tour : le lion, le tigre, le loup, tout une faune d'animaux dont les titres de ressemblance furent soutenus avec opiniâtreté.

Mais l'accord ne pouvait se faire. Alors, à la fin, on demanda un français, on le pria de faire connaître son avis.

— Sûrement, répondit-il, vous avez tous oublié l'Allemand.

Les obsèques de M. Lamy maire de La Chapelle

Lapalisse (Allier), 12 février. Les obsèques de M. Lamy, maire de La Chapelle depuis plus de trente années, viennent d'avoir lieu dans cette commune. Le défunt bénéficiait d'une réputation mondiale dans les milieux cynétiques. Il avait, en effet, conquis tous les premiers prix des grands meetings internationaux de tir aux pigeons.

LA PRESSE PARISIENNE

Commentant le vote unanime de la Chambre, M. Léon Blum écrit dans Le Populaire :

Mais, je ne trahirai aucun secret en affirmant que l'allocution prononcée par Edouard Herriot à la reprise du débat, en séance publique, et que la Chambre a couverte d'une longue acclamation, n'était pas un vain certificat de complaisance.

Chambre entière est sortie satisfaite et, à beaucoup d'égards, soulagée de l'épreuve que certains jugements hardis, l'essai, si bien réussi que le retour aux secrets d'entre nous sans doute eût y a vingt-cinq ans, dans la procédure normale des parlements de guerre.

Paris, 12 février. M. Thivrier, député-maire, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture :

Paris, 12 février. Monsieur le Député, Vous avez bien voulu me transmettre la lettre du 9 janvier de la Fédération des Syndicats et Associations professionnelles agricoles, par laquelle cet organisme vous adressait copie de sa correspondance de même date adressée à M. le Préfet de l'Allier.

En ce qui concerne le prix des céréales, les mesures de restriction adressées par les soins de M. le Président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, ont prescrit aux Régions de procéder d'office à la rectification des prix reconnus inférieurs à ceux du barème du 28 août 1939.

Si, malgré ces dispositions, certains producteurs n'ont obtenu pas satisfaction, il leur appartient de signaler leur cas au Général commandant la région de leur domicile qui prescrira, après enquête, les modifications paraissant s'imposer.

En outre, mon Département étudie, en liaison avec le ministre de la Guerre, les mesures de détachement de cultivateurs compatibles avec les nécessités de la Défense nationale, afin que les travaux agricoles de la période de campagne puissent être effectués dans des conditions satisfaisantes. Il a demandé, notamment, qu'un nombre plus grand de mobilisés puisse être affecté à la culture de la terre et déjà, acquis que les agriculteurs des classes 1914 et 1915 soient mis à la disposition de l'agriculture à des dates qui seront précisées ultérieurement.

Je me garderai de récriminer. Je constate. La censure pense que votre lettre n'est que le reflet de ce qui se passe dans les journaux de Paris est reproduit le souvent le jour-même dans les journaux de province ou inversement. Peu importe. Nous avons l'ambition de poursuivre inlassablement notre tâche, non pour déplaire à Madame Censure, mais pour servir le pays.

C'est la ligne de conduite que nous nous sommes assignée. Rien ni personne ne nous la fera modifier. Le fondateur de ce journal, G. Clemenceau, n'a-t-il pas lutté à l'égard de la censure contre les incompréhensions, les insuffisances et la médiocrité. Ses critiques que l'on s'était efforcé d'étouffer en vain, avaient galvanisé le pays. On rend l'hommage au héros qui a ses services incontestables au personnel. Clemenceau avait conservé le culte de la liberté.

Une offensive contre la Belgique et la Hollande ne nous prendrait pas au dépourvu, écrit dans Le Matin, M. Fabry.

Une offensive contre la Belgique et la Hollande reste toujours tentante pour l'Allemagne. Elle va avoir bien 200 divisions. C'est un chiffre que les alliés n'attendront que des mois après elle, lorsque l'armée britannique aura atteint son plein développement. Le raisonnement militaire amène à conclure que l'Allemagne trouverait la meilleure utilisation de cette supériorité numérique momentanée dans une opération qui dirigerait jusqu'à la Hollande le front d'attaque trop étroit de la ligne Maginot.

En cas de succès, l'Allemagne aurait en outre le cas de départ les plus favorables pour une attaque contre l'Angleterre et la France. Elle aurait éloigné de la Ruhr le péril de destruction et l'invasion et mis la main sur les charbonnages belges.

Il est réconfortant de penser que, comme ailleurs, aucune initiative de l'ennemi ne nous prendrait au dépourvu.

Grand-Croix, 12 février. C'est avec la plus vive douleur que tous les laïcs apprendront la mort brutale qui frappe notre grand frère, le comte de Gramont, de notre estimé camarade Chappat Emile, ancien vice-président du Sou des Ecoles Laïques.

Administrateur de notre Société depuis plus de vingt années, il remplissait pendant dix ans les délicates fonctions de secrétaire. Son dévouement sans limites à notre Ecole laïque, son caractère profond, que lui témoignaient tous les membres du Conseil d'administration, lui avait valu d'être désigné à la vice-présidence, fonction qu'il assumait pendant près de dix années, et qu'il dut résilier pour raisons de santé.

Tant de dévouement et d'abnégation devait mériter une récompense et en 1928 le gouvernement lui accordait les palmes d'officier d'académie, distinction qui remplit de joie tous les laïcs de notre commune.

Sa disparition sera vivement ressentie pour tous, car son caractère de bon sens et de bon sens s'accordait avec le plus large esprit de tolérance.

Tous les amis de l'Ecole laïque se feront un devoir d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 14 février à 9 heures.

Rassemblement au domicile mortuaire, rue du Repos, à 8 heures 45.

Noyée dans le canal de Jonage

Lyon, 12 février.

Mme veuve Miramont et M. Lapalisse, marchands, demeurant à Villeurbanne, venaient leur domicile dans la soirée, lorsque trompés par l'obscurité, ils sont tombés dans le canal de Jonage.

Non sans difficultés, M. Lapalisse a pu regagner la berge, mais Mme Miramont, entraînée par les eaux n'a pu être secourue.

LA DÉFENSE des intérêts agricoles

Commentary, 12 février.

M. Thivrier, député-maire, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture :

Paris, 12 février. Monsieur le Député, Vous avez bien voulu me transmettre la lettre du 9 janvier de la Fédération des Syndicats et Associations professionnelles agricoles, par laquelle cet organisme vous adressait copie de sa correspondance de même date adressée à M. le Préfet de l'Allier.

En ce qui concerne le prix des céréales, les mesures de restriction adressées par les soins de M. le Président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, ont prescrit aux Régions de procéder d'office à la rectification des prix reconnus inférieurs à ceux du barème du 28 août 1939.

Si, malgré ces dispositions, certains producteurs n'ont obtenu pas satisfaction, il leur appartient de signaler leur cas au Général commandant la région de leur domicile qui prescrira, après enquête, les modifications paraissant s'imposer.

En outre, mon Département étudie, en liaison avec le ministre de la Guerre, les mesures de détachement de cultivateurs compatibles avec les nécessités de la Défense nationale, afin que les travaux agricoles de la période de campagne puissent être effectués dans des conditions satisfaisantes. Il a demandé, notamment, qu'un nombre plus grand de mobilisés puisse être affecté à la culture de la terre et déjà, acquis que les agriculteurs des classes 1914 et 1915 soient mis à la disposition de l'agriculture à des dates qui seront précisées ultérieurement.

Je me garderai de récriminer. Je constate. La censure pense que votre lettre n'est que le reflet de ce qui se passe dans les journaux de Paris est reproduit le souvent le jour-même dans les journaux de province ou inversement. Peu importe. Nous avons l'ambition de poursuivre inlassablement notre tâche, non pour déplaire à Madame Censure, mais pour servir le pays.

C'est la ligne de conduite que nous nous sommes assignée. Rien ni personne ne nous la fera modifier. Le fondateur de ce journal, G. Clemenceau, n'a-t-il pas lutté à l'égard de la censure contre les incompréhensions, les insuffisances et la médiocrité. Ses critiques que l'on s'était efforcé d'étouffer en vain, avaient galvanisé le pays. On rend l'hommage au héros qui a ses services incontestables au personnel. Clemenceau avait conservé le culte de la liberté.

Une offensive contre la Belgique et la Hollande ne nous prendrait pas au dépourvu, écrit dans Le Matin, M. Fabry.

Une offensive contre la Belgique et la Hollande reste toujours tentante pour l'Allemagne. Elle va avoir bien 200 divisions. C'est un chiffre que les alliés n'attendront que des mois après elle, lorsque l'armée britannique aura atteint son plein développement. Le raisonnement militaire amène à conclure que l'Allemagne trouverait la meilleure utilisation de cette supériorité numérique momentanée dans une opération qui dirigerait jusqu'à la Hollande le front d'attaque trop étroit de la ligne Maginot.

En cas de succès, l'Allemagne aurait en outre le cas de départ les plus favorables pour une attaque contre l'Angleterre et la France. Elle aurait éloigné de la Ruhr le péril de destruction et l'invasion et mis la main sur les charbonnages belges.

Il est réconfortant de penser que, comme ailleurs, aucune initiative de l'ennemi ne nous prendrait au dépourvu.

Grand-Croix, 12 février. C'est avec la plus vive douleur que tous les laïcs apprendront la mort brutale qui frappe notre grand frère, le comte de Gramont, de notre estimé camarade Chappat Emile, ancien vice-président du Sou des Ecoles Laïques.

Administrateur de notre Société depuis plus de vingt années, il remplissait pendant dix ans les délicates fonctions de secrétaire. Son dévouement sans limites à notre Ecole laïque, son caractère profond, que lui témoignaient tous les membres du Conseil d'administration, lui avait valu d'être désigné à la vice-présidence, fonction qu'il assumait pendant près de dix années, et qu'il dut résilier pour raisons de santé.

Tant de dévouement et d'abnégation devait mériter une récompense et en 1928 le gouvernement lui accordait les palmes d'officier d'académie, distinction qui remplit de joie tous les laïcs de notre commune.

Sa disparition sera vivement ressentie pour tous, car son caractère de bon sens et de bon sens s'accordait avec le plus large esprit de tolérance.

Tous les amis de l'Ecole laïque se feront un devoir d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 14 février à 9 heures.

Rassemblement au domicile mortuaire, rue du Repos, à 8 heures 45.

Noyée dans le canal de Jonage

Lyon, 12 février.

Mme veuve Miramont et M. Lapalisse, marchands, demeurant à Villeurbanne, venaient leur domicile dans la soirée, lorsque trompés par l'obscurité, ils sont tombés dans le canal de Jonage.

Non sans difficultés, M. Lapalisse a pu regagner la berge, mais Mme Miramont, entraînée par les eaux n'a pu être secourue.

Funérailles du 13 février

Passol Marie, 70 ans, église St Roch, 9 h. — Monier Sophie, 8 ans, église St-Etienne, 9 h. 15. Gonon Marie, 54 ans, rue Michel

La situation de la coutellerie à Thiers

Thiers, 10 février.

La Chambre de commerce de Thiers ayant adressé à M. le ministre du Commerce une requête en raison des difficultés qu'éprouvent actuellement nos fabricants pour livrer leurs commandes vu la mobilisation intensive de nos ouvriers spécialisés, requête qui avait été soumise aux quatre sénateurs du Puy-de-Dôme et chaudement appuyée par eux, a reçu de M. le ministre du Commerce, la lettre suivante :

Le ministre du Commerce, à M. le Président de la Chambre de Commerce de Thiers (P.-de-D.)

Par lettre du 17 janvier, vous avez bien voulu m'exposer la situation actuelle de votre industrie locale, la coutellerie et appeler mon attention sur les difficultés dans laquelle elle se trouve du fait de la mobilisation de ses collaborateurs techniques et ouvriers spécialisés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la coutellerie figurait sur la liste des établissements commerciaux et industriels admis à solliciter des affectations spéciales pour leur personnel au titre du ministère du Commerce, conformément aux dispositions du décret du 27 novembre 1939.

Les demandes de cette nature doivent m'être adressées par l'intermédiaire de la Région économique dans la circonscription de laquelle sont domiciliés les établissements pétitionnaires, et à qui incombe le soin de réunir les documents, tous les éléments d'appréciation nécessaires.

En conséquence les coutelleries de votre circonscription auront à se mettre en rapport avec l'Etat Région économique de Clermont-Ferrand pour tous renseignements concernant la constitution des dossiers et personnel qui leur seraient nécessaires.

Je vous signale, à toutes fins utiles, qu'en vertu d'une circulaire de M. le ministre de la Défense nationale en date du 14 janvier, l'affectation spéciale au titre des divers départements ministériels responsables, est limitée actuellement aux seuls cas ci-après :

Officiers. — Après de plus de 40 ans. Exerçant depuis deux ans, la profession motivant la demande, et n'appartenant ni à l'artillerie, ni aux chars, ni au génie. Hommes de troupe. — Appartenant aux classes 1918 et plus anciennes et exerçant depuis deux ans, la profession motivant la demande.

ETAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

DECES DES 11 ET 12 FÉVRIER

Blanc Hortense-Jeanne, 53 ans, s. p., rue du Serment-du-Jeu-de-Paume, maison Salgue, veuve de M. Salgue.

Gonon Marie-Louise, 54 ans, pileuse, rue Michel-Servat, 16. Fournel Marie-Constance, 72 ans, s. p., rue Croix-Cornette, 7, veuve de M. Fournel.

Leydier Irène-Claude-Perrine, 5 ans, rue Docteurs-Charcot, 16, fille de feu Claude et de Jeanne Combeur.

Trouzellet Alphons-Gustave, 58 ans, tailleur, rue Claude-Belara, 37. Rossor Gabriel, 22 ans, rue Gutenberg, 3.

Corsillon Jean-Auguste, 9 mois, rue de Lodi, 3.

Barthélémy Catherine, 82 ans, s. p., rue Valette, 4. Crocchette Antoinette, 65 ans, courbeuse, rue Paul-Bert, 17, épouse de Paul Crocchette.

Chanavat Thérèse, 4 mois, rue Montyon, 43, fille de Jean et de M.-L. Chareyre.

Loury Claire-Eugénie, 74 ans, s. p., rue du Travail, 14, veuve de Ognésime Marandé.

Canet Marguerite, 2 ans, rue de la Montat, 42, fille de Pierre et de Marie Carrot.

Deseigne Louis, 75 ans, s. p., rue de la Chance, 24, veuve de Mathieu Perrin.

Teyssier Jean-Marie, 62 ans, mineur, rue Pierre-Dupont, 24. Gauthier Antoine, 82 ans, déviateur, rue Jules-Clément, 12, veuve de J.-M. Meillier.

Didier Jacques, 43 ans, mouleur, rue d'Arcole, 37.

Joseph André, 63 ans, contremaître, rue Beaubrun, 17. Odin Gabrielle, 86 ans, s. p., à Bel-Air, maison Coignet, veuve de Marc Coignet.

BOURSE DE PARIS

Parquet (à terme)

3 % 73,85 ; 4 % 1917, 77,70 ; 4 % 1918, 108,35 ; 4 1/2 % 1932 A, 82,10 ; 4 1/2 % 1932 B, 83,40 ; 4 1/2 % 1937, 114,55. Obligations Trésor 4 1/2 % 1933, 97,6 ; 1934, 84,3 ; 5 % 1935, 99,3. — Obligations nationales 4 1/2 % 1932, 103,50 ; 4 % 1933, 103,00. — Bons Trésor 4 1/2 % 1933, 106,0 ; 5 % 1933, 102,9 ; 5 % 1934, 104,8 ; 4 1/2 % 1935, 103,50. — Caisse Autonome, 89,7. — Banque de France, 758,0. — Banque d'Algérie, 690,0. — Banque de l'Indochine, 690,0. — Banque de Paris, 900,0. — Union Parisienne, 452,0. — Compagnie Algérienne, 1158,0. — Comptoir d'Escompte, 782,0. — Crédit Foncier, 2625,0. — Crédit Lyonnais, 1920,0. — Société Générale, 740,0. — Suez (actions), 17.050,0 (part. de fond) 13.400,0. — Crédit civil (1/5) 4100,0. — Est, 600,0. — Lyon, 888,0. — Midi, 692,0. — Nord, 862,0. — Lyonnaises des Eaux, 1098,0. — Générale d'Electricité, 1889,0. — Thomson-Houston, 1702,0. — Schneider (Le Creusot) 612,0. — Courrières, 218,0. — Lens, 296,0. — Vicoigneux, 498,0. — Bolle, 82,0. — Cail, 125,0. — Penarroy, 415,0. — Compagnie Générale des Pétroles, 18,0. — Compagnie des Pétroles, 110,0. — Ugine, 1906,0. — Kall, Sainte-Thérèse, 785,0. — Kuhlman, 784,0. — Saint-Gobain, 2350,0. — Chargeurs Réunis, 825,0. — Citron, 495,0. — Peugeot, 452,0. — Raffineries Say, 725,0. — Obligations Youngs 5 1/2 % 113,50. — Belgique 5 1/2 % 1932, 282,2 ; 5 1/2 % 1934, 282,2. — Serbe 4 1/2 % 8,0. — Turc 7 1/2 % 300,0. — Banque National Mexicain, 260,50. — Banque Ottomane, 598,0. — Crédit Foncier Egyptien, 3585,0. — Central Mining, 2620,0. — Gold, 540,0. — Montecatini, 245,0. — Rio-Tinto, 2694,0. — Azote (norvégien) 1785,0. — Royal Dutch, 6120,0. — Sucrieries Egypte, 1010,0.

Parquet (à terme) Cambodge, 224,0. — Canadian Eagle, 79,50. — Caoutchoucs, 212,0. — Bolle, 82,0. — De Beers, ordi, 256,0. — De Beers, ordi, 1138,0. — De Beers, ordi, 1630,0. — Shell, 442,0. — Franco-Wyoming, 356,0. — Goldfields, 461,0. — Jagersfontein, 153,0. — Mekong, 121,50. — Mexican Eagle ord, 61,75. — Michelin, 118,0. — Moteurs Gnome-Rhône, 898,0. — Padang, 1015,0. — Phosphates Constantine, 301,0. — Phosphates M'Ghida, 540,0. — Phosphates Tun. Engrais chimiq., 264,0. — Rand Mines, 1470,0. — Shell Transport, 747,0. — Sub Nigel, 1922,0. — Tanganyika, 46,25. — Tharsis, 351,50. — Transvaal Land, 190,0. — Franco-Wyoming, 356,0. — Katanga priv, 595,0.

Parquet (comptant) 3 % perpétuel, 73,75 ; 3 % amortissable inc, 4 % 1917, 77,60 ; 4 % 1918, 75,50 ; 5 % 1920 amortissable, 112,50. — Rente or, 186,20 ; 6 % 1927, 82,20. — Obligations départementales 22-23, 83,50. — P. T. T. 5 % 504,0 ; 4 1/2 % 478,0. — Crédit national 1919, 531,0 ; 1920, 508,0 ; 1922, 532,0 ; janvier 1923, 528,0 ; juin 1923, 532,0 ; 1924, 548,0. — Banque de France, 757,5. — B. N. C. I. 568,0. — Banque de Paris, 903,0. — Crédit Commercial de France, 690,0. — Crédit Foncier 2605,0. — Crédit Lyonnais, 1906,0. — Société Générale, 737,0. — Banque Indochine, 690,0. — Suez, 17.020,0. — Thomson, 2135,0. — Pechiney, 1790,0. — Air Liquide, 1500,0. — part, 5970,0. — Foncier Lyonnais, 830,0. — Lyonnaises des Eaux, cap. 1100,0 ; jouissance, 1130,0. — Gaz de Lyon, 230,0. — Acieries Firminy, 176,0. — Châtillon-Commeny, 2180,0. — Schneider (Le Creusot) 1700,0. — Commentry, 952,0. — Montrambert, 680,0. — Saint-Etienne, ordinaire, 106,0. — Bianzy, 1125,0. — Mines de la Loire, 630,0. — Bessèze, 811,0. — Rhône-Poulenc, 990,0. — Agence Havas, 400,0. — Papeteries Reunies, 1870,0. — Bercoum, 660,0. — Bec Auv, 166,0. — Nouvelles Galeries, cap. 300,0 ; jouis., 148,0. — 472,0. — 1892, 221,0. — 1894-1896, 262,0. — 1898-277,0. — 1899, 231,0. — 1904, 245,0. — 1910, 210,0. — 1911, 210,0. — 1912, 210,0. — 1913, 210,0. — 1914, 210,0. — 1915, 210,0. — 1916, 210,0. — 1917, 210,0. — 1918, 210,0. — 1919, 210,0. — 1920, 210,0. — 1921, 210,0. — 1922, 210,0. — 1923, 210,0. — 1924, 210,0. — 1925, 210,0. — 1926, 210,0. — 1927, 210,0. — 1928, 210,0. — 1929, 210,0. — 1930, 210,0. — 1931, 210,0. — 1932, 210,0. — 1933, 210,0. — 1934, 210,0. — 1935, 210,0. — 1936, 210,0. — 1937, 210,0. — 1938, 210,0. — 1939, 210,0. — 1940, 210,0.

CHANGES Londres, 176,625. — New-York, 43,90. — Belgique, 73,70. — Hollande, 232,900. — Norvège, 99,650. — Suède, 99,550. — Suisse, 104,400. — Suisse, 99,500.

BOURSE DE LYON

Société Lyonnaise, 266. — Société Marseillaise, 645. — Rue Impériale, 925. — Franche-Comté, 260. — Zenith, 1300. — Terrat, 1330. — Gaz du Bourbonnais, 735. — Gaz réunis anc, 167. — Gaz de Lyon 328. — Gaz du Sud-Est, 800. — Ecole Centrale, 500. — Rhône-Poulenc, 990. — Roche-la-Moillère, 1015. — Sole Lyonnaise, 380. — Pétrole, 135. — Forçat et Luthiers, 141. — Versors, 707. — Etains 800. — Pagnoud, 140. — Economique, 80. — Etabl. Economique d'Alimentation, 320. — Ferrand-Renaud, 383. — Laiterie Moderne, 319. — Magnan du Castillon, 920. — Grand-Bazar, anc, 106. — Deux-Passages, 36. — Cirages, 318. — Les Fils Charvet, 168. — Navarre, 31. — Hors coté, Anglais, 385. — Suisse, 202.

T. S. F.

SELECTION DU 13 FÉVRIER

Paris-P. T. T. 12 h. 15, L'accordéoniste Fredo Gardon ; 12 h. 45, Musique variée dir. E. L. ; 13 h. 45, Musique variée (suite) ; 18 h. 45, Georges dans ses œuvres ; 20 heures, Théâtre L'accordéon, de Rosemond, sketch radiophonique de 24 Marché, sketch inédit de Rip ;

Radio-Paris 13 h. 45, Violoncelle par Mme Radisse ; 14 h. 10, Violoncelle, par Mme Radisse (suite) ; 15 heures, Sketch radiophonique de 24 Marché ; 15 h. 30, de Bordeaux ; Théâtre : Le Héro de Gajja Deledet, de G. Travers, 16 h. 30, Mélodies, Stel-Dumoulin ; 16 h. 45, La chanson populaire anglaise ; 17 h. 15, Quintette (Schumann) ; 18 h. 15, Sonate pour violon et piano, par Miles Soriano et Doyen ; 19 heures, Musique légère dir. Billy ; 20 h. 30, de Toulouse. Concert, dir. de Villers.

Servet, 16 h. 8 h. — Barthélémy Catherine, 82 ans, église Notre-Dame, 9 h. 15. — Crocchette Louise, 65 ans, rue Paul-Bert, 17, 8 h. — Chanavat Thérèse, 4 mois, église de Montat, 9 h. — Souvié Marie, 84 ans, devant cimetièrre Crêt-de-Loz, 9 h. — Madignier Marie, 84 ans, église Sainte-Marie, 9 h. 15. — Naigou Claude, 66 ans, église St-Jacques, 9 h. — Hortense, 54 ans, rue du Serment du-Jeu-de-Paume, maison Salgue, 9 h. — Leydier Irène, 5 ans 1/2, hôpital, 14 h. — Courbon Jean, 9 mois, 14 h. — Gury Claude, 77 ans, rue du Treuil, 14 h. — Bonnet André, 29 ans, rue Berthou, 7, 14 h. — Touzelier Alphonse, 69 ans, hôpital, 14 h.

Asthmatiques, Catarrheux

vous avez un poids sur la Poitrine !

Le remède qui vous soulagera, n'en doutez pas, c'est le Sirop des Vosges Cazé. Prenez-en et vos étouffements, votre toux cessent. Vous aurez des nuits complètes. Vous marcherez sans être oppressé. Plus de 35 ans de succès vous garantissent l'efficacité du

Sirop des Vosges Cazé

Si l'étude fatigue votre enfant... OVOMALTINE chaque matin et voyez l'amélioration !

C'EST INCROYABLE ! LA ROBE DE BÉBÉ PARAIT TOUTE GRISÉE À CÔTÉ DE VOTRE VOILE ET DE VOTRE TABLIER, LAVÉS AVEC PERSIL !



LES DERNIÈRES NOUVELLES 4 heures du matin

Communiqué officiel N° 324

DU 12 FÉVRIER (soir)

Rien d'important à signaler.

Pour enrayer l'aide à la Finlande

STALINE DEMANDE A HITLER D'ATTAQUER SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Londres, 12 février. Le chroniqueur militaire du « Yorkshire Post » et le correspondant « Mercury » croient savoir que cinquante mille volontaires composés de divers contingents combattent auprès des troupes finlandaises en mai, au plus tard. Cette perspective, dit-il, a vivement réconforté les hommes qui constatent déjà que des actions d'éclat s'enlèvent de leurs lignes.

Les observateurs neutres insistent pour que Hitler attaque sur le front oriental avant que les Soviétiques ne commencent leur campagne en Finlande dès que les conditions météorologiques le permettront. L'armée rouge, dit-il, estime qu'une telle opération à l'Ouest réduirait considérablement l'aide que les alliés pourraient apporter aux Finlandais et empêcherait les pays neutres d'apporter également leur matériel de guerre.

Le chroniqueur militaire du « Yorkshire Post » analyse ensuite les raisons qui pourraient pousser à une intervention des alliés en Finlande. Une telle intervention, estime-t-il, amènerait presque certainement la conclusion d'une alliance militaire germano-russe. Les alliés devraient d'autre part disposer de forces importantes ce qui pourrait signifier le principal théâtre des opérations serait transféré dans le Nord. Les alliés auraient enfin à faire face à une opération navale accrue cependant que les Soviétiques emprunteraient la voie maritime la plus longue pour assurer leurs communications.

L'Allemagne par contre, aurait l'avantage d'une voie maritime à travers la Baltique et ne rencontrerait aucune opposition. Une guerre des alliés contre le Reich commencerait à l'Allemagne un autre théâtre de guerre. Une nouvelle ligne de front à l'Est contraindrait les alliés à disperser une partie de leurs forces sur le front occidental.

Bien que les milices allemandes continuent à affirmer que le Reich n'a pas l'intention de jouer actuellement un rôle de médiateur dans le conflit russo-finlandais, il n'est pas sans intérêt d'entendre qu'une intervention du Reich dans le sens d'une médiation pourrait rester réservée à l'avenir, car il n'est pas douteux que l'Allemagne, dans son propre intérêt, ne désire pas que la guerre russo-finnoise s'éternise.

A Berlin, rapporte le correspondant de « Bistler Nachrichten », les déclarations du ministre des Affaires étrangères finlandais, M. Tanner, ont suscité le plus vif intérêt. On y voit en effet la confirmation de l'assurance donnée par l'Allemagne à l'égard de la Russie. Il n'est pas en mesure de jouer pour l'instant le rôle d'un apôtre de la paix.

Il convient comme le fait remarquer le correspondant du journal suisse de ne pas qu'on mette l'accent à Berlin sur les mots « pour l'instant ». Berlin tient actuellement à ménager le prestige de l'Union Soviétique. On fait allusion à l'effort militaire fourni par les Russes la semaine dernière, effort qui, on le reconnaît, n'a abouti qu'à des succès bien limités.

Le n'est, poursuit le correspondant que dans le cas où la situation évoluerait nettement en faveur des Russes que la question d'une médiation allemande pourrait se poser sérieusement. Il est certain que l'idée de médiation n'est pas en principe rejetée pour l'avenir, mais qu'on la juge seulement inopportune actuellement.

Au Grand Quartier Général

M. Daladier a conféré avec les principaux chefs militaires

Paris, 12 février. M. Edouard Daladier, président du Conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre, accompagné de son chef de Cabinet militaire s'est rendu dans la matinée, au quartier général du général Gamelin commandant en chef des forces terrestres, chef d'Etat-Major général de la défense nationale.

Il y a présidé une réunion à laquelle assistaient le général en chef des forces terrestres françaises sur le front du Nord-Est, les généraux commandant les groupes d'armées, le général major général des armées, auxquels s'étaient joints le général chef d'Etat-Major général de l'armée de l'Intérieur.

DES AGENTS ALLEMANDS ONT FAIT SAUTER DES CANONS ROUMAINS SUR LA RIVE DU DANUBE

Londres, 12 février. Selon le correspondant du « Daily Express » à Bucarest, des agents allemands sont allés en lieu sur la rive roumaine du Danube.

Cette explosion se serait produite à Orsova à quelques kilomètres des « Portes de Fer », sur la section du Danube protégée par des batteries disposées sur le rivage. Tous les canons auraient été détruits et trois soldats roumains tués.

Quelques minutes après une sentinelle aurait lancé une sommation à un individu qui s'enfuyait. L'Allemand s'arrêta et fut tué par la sentinelle. Après identification on croit que c'est un allemand.

L'Irak désire conclure un accord économique nouveau

Le Caire, 12 février. Le ministre des Affaires étrangères vient de recevoir une note du gouvernement de l'Irak où celui-ci exprime le désir de conclure avec l'Egypte un accord économique sur des bases nouvelles répondant au désir des pays du Proche Orient d'intensifier entre eux des échanges commerciaux.

Le gouvernement de Bagdad suggère notamment de prendre de part et d'autre, les mesures facilitant les transports maritimes entre les deux pays. Les autorités compétentes égyptiennes examinent attentivement les propositions irakiennes.

Entre part on apprend de Riad que l'ambassadeur d'Irak en Egypte qui fut accrédité également auprès du roi Ibn Saoud a présenté ses lettres de créance.

Echange de télégrammes entre le général Weygand et le président du Conseil égyptien

Le Caire, 12 février. A la suite de sa visite en Egypte le général Weygand a adressé au président du Conseil égyptien Aïy Maher Pacha dans les termes suivants: « Au moment de quitter le ciel de l'Egypte, j'exprime à votre Excellence mes vifs remerciements pour l'accueil si cordial et les attentions répétées que le gouvernement égyptien a bien voulu réserver aux officiers français et à moi-même, au cours du séjour que nous venons de faire au Caire.

Le président du conseil a répondu: « J'ai touché par votre aimable dépeche, je vous en remercie au nom du gouvernement et au mien, nos sentiments les plus cordiaux et nous vous souhaitons plein succès dans votre noble tâche ».

Réglementation de la vente des véhicules automobiles utilitaires neufs

Paris, 12 février. Le Journal Officiel publie, aujourd'hui, le décret suivant relatif aux licences d'achat pour les véhicules automobiles utilitaires.

Dans une crise de folie un ouvrier pâtissier tue son père... Puis tente de se noyer

Quimper, 12 février. « Ce matin vers 10 h., le nommé André Le Fol, 23 ans, ouvrier pâtissier, s'est précipité dans l'Océan en criant, « j'ai tué mon père ». Des passants lui tendirent une corde mais il refusa de la saisir et on dut le sortir de l'eau. On remarqua alors qu'il avait la main gauche presque entièrement sectionnée. On le conduisit immédiatement à l'hôpital. Au domicile, on découvrit le cadavre de son père âgé de 66 ans, qui avait été tué de plusieurs coups de hache faite à la main.

Le Japon négocie avec les Pays-Bas un nouveau traité d'arbitrage

Tokio, 12 février. De l'Agence Domini. En annonçant, au cours de la conférence de presse de ce matin que le Japon vient d'accomplir les formalités requises pour mettre en vigueur un traité d'arbitrage de conciliation et de procédure judiciaire qui lie aux Pays-Bas, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que, dans le cas où la position juridique du Japon vis-à-vis de la Cour permanente de justice internationale se trouverait modifiée, du fait du retrait du Japon de la Société des Nations, les deux parties contractantes engageraient des conversations aux fins d'examiner l'opportunité de nouvelles dispositions du traité en question relatives à la Cour permanente de justice internationale.

Le traité japonais de la S.D.N. et les modifications intervenues dans ses relations avec la Cour permanente de justice internationale l'ont conduit à conclure qu'il est nécessaire d'apporter quelques ajustements d'ordre technique au dit traité.

En conséquence, le gouvernement japonais a demandé au gouvernement des Pays-Bas d'entamer prochainement des conversations en vue de réviser ce traité conformément à cet égard.

S'appuyant donc sur les dispositions de l'article 25 du traité, le gouvernement japonais a pris les mesures nécessaires pour mettre fin au traité à partir du 11 août prochain.

Demain, M. Herriot fera une conférence sur la Turquie

Paris, 12 février. Le président Herriot fera une conférence sur la Turquie, au Cercle Militaire, sous les auspices de « Conférence », mercredi 14 février, à 20 h. 30.

La mort du gouverneur général du Canada

Montréal, 12 février. C'est peu après qu'il eut subi une troisième opération à l'Institut neurologique de Montréal que lord Tweedsmuir est décédé. Lady Tweedsmuir et un de leurs fils ont assisté à ses derniers moments.

Après avoir, toute la soirée, une foule anxieuse s'était massée autour de la clinique neurologique de Montréal, où lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, s'était éteint peu après minuit (G.M.T.).

Un service spécial avait été organisé dans le train spécial du gouverneur pour répondre aux innombrables demandes de la population venue s'enquérir de l'état du malade. Devant l'Université McGill, où se trouve la clinique de l'Institut neurologique, des scènes, rappelant celles qui se sont passées lors de la maladie du roi George V, se sont déroulées pendant toute la maladie du gouverneur général du Canada. Des groupes de Canadiens auxiliaires ont attendu, sur le sol couvert de neige, les nouvelles de l'état du patient.

Des obsèques nationales auront lieu mercredi

Ottawa, 12 février. Le service funèbre pour lord Tweedsmuir aura lieu mercredi, à Ottawa.

EN EXTRÊME-ORIENT Gros succès des troupes chinoises dans le Kouangsi

Tchongking, 12 février. Les opérations conduites avec vigueur depuis trois jours par les troupes chinoises dans le sud de Kouangsi leur ont permis de regagner une grande partie du terrain précédemment perdu et d'infliger une défaite à environ seize divisions japonaises.

Fructueuses perquisitions chez les communistes suédois

Stockholm, 12 février. Les perquisitions chez les communistes ont donné des résultats importants, surtout à Göteborg où le travail de sape a pu être obtenue, que les bolchevistes préparaient une révolte armée.

LES COURSES A VINCENTTES

PREMIÈRE COURSE. — 1. Orbiat (A. Mallard); 2. Orlan (R.-C. Simonard); 3. Orlan (R.-C. Simonard). Mutuel: Gagnant, 9,50; placés, 7, 56, 25,50.

DEUXIÈME COURSE. — 1. Opale (H. Chretien); 2. Orbiat (A. Mallard); 3. Orlan (R.-C. Simonard). Mutuel: Gagnant, 17; placés, 8, 14, 14.

TROISIÈME COURSE. — 1. Monoplace (Van der Aemp); 2. Moulins (R.-C. Simonard); 3. Mitzereux (R.-C. Simonard). Mutuel: Gagnant, 29; placés, 9,50, 6,50.

QUATRIÈME COURSE. — 1. Ortolan (R. Expert); 2. O. Lapize (O. Vromant); 3. Ovidius-Naso (R. Van-Mallard). Mutuel: Gagnant, 45,50; placés, 17,50, 17,50.

CINQUIÈME COURSE. — 1. Mens Sana (R.-C. Simonard); 2. Nera IV (A. Porelain); 3. Normandie III (Christophe). Mutuel: Gagnant, 43; placés, 8,50, 6,50, 7.

SIXIÈME COURSE. — 1. Neuf-Tréfil (Al. Tambéri); 2. New-Bunther (H. Masson); 3. Nemetur (P. Poir). Mutuel: Gagnant, 10,50; placés, 6, 14,50, 6,50.

SEPTIÈME COURSE. — 1. Maudis (H. Neveux); 2. Navette (H. Picard); 3. Nympha (A. Lécuyer). Mutuel: Gagnant, 89; placés, 17, 8,50, 18,50.

Un train déraile près de Pise

Vingt morts et vingt-cinq blessés. Rome, 12 février. Un train express venant de Rome, a déraillé près de Pise. Vingt personnes ont été tuées et vingt-cinq blessées.

L'accident semble avoir été provoqué par un créneau de vitesse. Le roi et la reine, qui se trouvaient dans leur résidence de San Rossore, non loin de Pise, se sont portés au chevet des blessés hospitalisés dans cette ville.

Si vous voulez que nos soldats, qui sont vos fils, soient mieux vêtus, mieux nourris, mieux armés, il faut que vous y contribuez en souscrivant aux Bons d'Armement.

Un ordre du jour du général Nogues aux troupes du Maroc

Casablanca, 12 février. A l'issue de la prise d'armes qui a eu lieu hier à Casablanca, le général Nogues a signé l'ordre du jour suivant: « Le général de l'armée commandant en chef du théâtre des opérations de l'Afrique du Nord, le commissaire résident général de la République française au Maroc, est heureux de faire part de sa vive satisfaction aux troupes de Maroc, qui à l'occasion de voir sous les armes à Marrakech et Casablanca, les 10 et 11 février. Leur attitude militaire impeccable et le bris de leur devoir font le plus grand honneur à leurs chefs de tout grade et sont un sûr garant du bon moral des unités et de la conduite qu'elles auront au feu le jour où le commandement fera appel à elles. Il adresse tout particulièrement ses félicitations aux détachements de la marine, dont la valeur et le courage ont été mis en évidence par leur participation à la cérémonie consacrée à leur chef.

Une baleine est capturée sur les côtes du Finistère

Quimper, 12 février. Sept pêcheurs du petit port de Polilien-en-Loctudy (Finistère) ont capturé, ce matin, une baleine de 24 mètres de longueur. Des pêcheurs aperçurent le cétacé, les marins montèrent dans une barque et tirèrent douze coups de fusil dans la tête de la baleine puis, après une heure et demie d'efforts ils parvinrent à lui passer un noué coulant autour de la queue. Quand la baleine fut échouée dans la rade, les pêcheurs l'achevèrent d'un coup de feu tiré à bout portant dans l'œil.

Un mineur, père de neuf enfants victime d'un éboulement

Lille, 12 février. Un éboulement s'est produit au fond de la fosse n° 7 des mines de Liévin, à Avion, à l'étage 766, dans la veine Léonard. Sur les cinquante ouvriers qui travaillaient dans cette veine, quatre purent se sauver, le cinquième, M. Béguise Paul, 54 ans, demeurant à Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, est resté dans la fosse. Deux autres sont sous les débris, mais ils ont été trouvés vivants et ont été sauvés par le cinquième, M. Béguise Paul, 54 ans, demeurant à Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, est resté dans la fosse. Deux autres sont sous les débris, mais ils ont été trouvés vivants et ont été sauvés par le cinquième, M. Béguise Paul, 54 ans, demeurant à Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, est resté dans la fosse.

Recrudescence du froid en Hongrie

Budapest, 12 février. Après plusieurs jours de dégel, le froid a repris sa violence. Cette nuit, on a enregistré vingt degrés au-dessous de zéro avec des tempêtes de neige.

La ville de Kassar est complètement bloquée par la neige occupant toutes les voies d'accès. Les trains sont arrêtés en route. Deux femmes surprises en train de marcher dans la neige, sont mortes gelées. Plusieurs autres morts, victimes du froid sont signalés.

Le déjeuner de la Société de Géographie

Paris, 12 février. Le 59^e déjeuner-conférence, le sixième de la guerre, de la Société de géographie commerciale et d'études coloniales, présidé par M. Louis Marin, député, a eu lieu sous la présidence du général Perrier, président de la Société de géographie de France.

Parmi les soixante convives figuraient MM. Eherstrom, ancien ministre de Finlande; Martini, ancien préfet; Alfassa, Merwart, Bouge Marchesson, gouverneurs des colonies; les généraux Andiauer, Belhague, Brissaud, Demallé; les professeurs Blundel et Ury; le colonel Mornet, etc.

Des communications ont été faites sur l'évolution économique des Etats musulmans, par M. Nitti; sur les résultats de la dernière conférence des Balkans, par le professeur Georges Blundel sur le front éventuel Balcan-proche-Orient, par le général Brissaud-Desmuller.

Huis clos chez les S. F. I. O...

...dont les secrétaires fédéraux ont délibéré. Paris, 12 février. Toutes portes closes, matelassées, gardées, une conférence des secrétaires fédéraux du parti socialiste s'est tenue, hier, à la Salle des Fêtes de la mairie de Montrouge. Elle était la première assemblée nationale convoquée par ce parti depuis son congrès de Boulogne-sur-Mer, qui était son objet ? Une information mutuelle.

Une vingtaine de secrétaires ont, tour à tour, informé la conférence. M. Guérin, député, secrétaire de l'Armée-Gauche, a attiré l'attention sur les nombreux Italiens installés à demeure dans son département et qui prennent, dans les campagnes, le plaisir de tuer les Français.

D'autres ont parlé des allocations militaires, de la cherté de la vie, d'une éventuelle participation ministérielle de la conférence de la guerre, de la nécessité d'être le contenu de la paix. Plusieurs ont déploré les sourdes querelles qui divisaient leur parti, exprimé l'espoir qu'elles seraient réglées par des moyens d'aboutir à cet apaisement.

Après quoi, disait à son tour M. Max Dormoy, l'ordre parti, re-saisit le vote desquelles ils se sont associés. Quand l'unanimité du parti vient de s'exprimer par la Chambre, que signifiait la perpétuation de campagnes sournoises, menées contre son journal, la rédaction et la direction de celui-ci.

Cette conférence est le prétexte de contact, a dit M. Paul Faure, il s'agit de remettre le parti en marche. Quant au malaise dont il souffre, nous en sommes tous las en vérité et nous en sommes tous délivrés le jour où nous ne mèlerons plus les questions de personnes à nos divergences de jugement.

Dernier orateur, M. Léon Blum déclara, en conclusion, qu'une ligne d'action commune pour tout le parti peut être trouvée si, toutes les nuances de pensée s'étant exprimées, l'unanimité est réalisée au moment de l'action. « En ce qui concerne, ajouta-t-il, vous pouvez compter sur moi ». Entre temps, il avait longuement exposé les résultats de l'activité du groupe socialiste parlementaire.

Des troupes australiennes arrivent dans le Moyen-Orient

Londres, 12 février. Un communiqué du War Office annonce que les forces impériales australiennes et le corps expéditionnaire australien ont commencé à arriver dans le Moyen-Orient et se rendent aux zones qui leur sont affectées.

Le second contingent des forces impériales australiennes a été commandé par le lieutenant-général Sir Thomas Blamey.

Le Comité « France-Orient » a créé des centres d'hébergement pour les réfugiés de diverses nationalités

Paris, 12 février. Le comité « France-Orient » a créé des centres d'hébergement de propagande orientale, a organisé, sous les auspices du ministère des Affaires étrangères et de la Société française des dames auxiliaires du C.F.O. de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, des centres d'accueil, chargés de procurer aux réfugiés polonais, tchécoslovaques et, éventuellement, finlandais, des « homes d'amitié » pour les familles évacuées ou dispersées en France.

A Arcechon (Gironde), de grandes villas sont à la disposition de ces familles et le préventorium des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul y réserve à une centaine d'enfants, avec les soins médicaux, aux réfugiés français ou alliés, sa double installation (plage et forêt) et ses soins dévoués.

Il en est de même des préventoria de Lasse (A.-M.) et La Marte (Var). D'autres centres d'hébergement sont en formation. Les familles françaises qui voudraient recevoir, chez elles ou dans leurs propriétés, en provinces, des malheureux réfugiés si dignes de notre solidarité française sont priées de se faire connaître au siège central des « Foyers France-Orient », 112, boulevard Haussmann, Paris. Permanence: Mardis, jeudis et samedis, de 10 à 11 heures.

TAMPONNÉ PAR UNE LOCOMOTIVE

Cheisy-Jes-Mines, 12 février. Dimanche après-midi, vers 16 heures, en traversant le passage à niveau numéro 67, M. Jean-Baptiste Narbonne, épicier à Cheisy-Jes-Mines, a été surpris par un train de marchandises venant de Paray-le-Monial, et tamponné par la locomotive.

Des témoins se portèrent aussitôt à son secours, mais mortellement blessé, le malheureux râla et ne put être saisi à rendre le dernier soupir.

Les répercussions du vote de la Chambre

L'unité française en sort grandie, magnifiée, alors que la démonstration est faite, une fois de plus, que rien de sérieux, rien d'utile, ne peut être fait dans notre pays, sans la collaboration du Parlement

Quelle meilleure indication pourrait trouver, au moment de son départ pour l'Europe, l'observateur du Président Roosevelt, M. Sumner Welles ?

Paris, 12 février. Il convient, tout d'abord de se féliciter que tout se soit passé au mieux dans la réunion de la Chambre en comité secret. Ordre, célérité, discrétion; tout y est et aucune des appréhensions que l'on pouvait avoir des le mois de janvier n'a été soulevée, mise en lumière par la noble allocution du président Herriot, sort de ce qui eut pu constituer une épreuve dangereuse, raffermie, renforcée, magnifiée à nos yeux et aux yeux de l'étranger.

Or, rien ne saurait être plus utile — nous y insistons — qu'une confrontation régulière, constante, entre le législatif et l'exécutif. Les ministres, nous le savons, sont surchargés de tout faire, ni tout voir. Ils ne peuvent pas tout faire, ni tout voir. Quelles que soient leurs origines, quel que soit leur désir de s'informer au mieux, ils sont forcément livrés aux rapports de leur entourage, lequel n'a pas toujours intérêt à leur représenter les choses telles qu'elles sont.

Dès lors le rôle des parlementaires qui, eux, sont en contact permanent avec l'opinion... (11 mots censurés) ... consiste à les éclairer, à les guider. Il faut donc leur en fournir le moyen aussi souvent que possible.

Il faudrait, avant tout, persuader qu'une intervention ne constitue pas, par définition, un acte d'hostilité à l'encontre du gouvernement. A la condition, bien entendu, que le bon sens y préside — et c'est facile à constater —. On peut bien poser une question, mais elle ne constitue pas une accusation, elle ne constitue pas une capitulation dans le fait que le gouvernement accepte la suggestion formulée par un parlementaire, même si ce parlementaire n'est pas d'ordinaire, dans la majorité.

« C'est bien là qu'est la démocratie », elle est aux antipodes du désordre, que certains veulent lui associer.

« L'ordre du jour dit, en quelques phrases, tout ce qui, dans le moment présent, devait être dit. Rendant hommage au gouvernement, il a pour les efforts qu'il n'a cessé d'accomplir en vue de porter nos forces matérielles et morales à la hauteur de l'héroïsme de nos armées », la Chambre signifie qu'après en avoir délibéré au cours de quatre séances, après avoir examiné, avec soin, le dossier des interpellateurs, et le dossier de chacun des ministres intéressés, et, en plus: le dossier du président du Conseil, elle n'a relevé aucune faute grave s'opposant à l'acceptation du postulat que seul dirige la nation tout entière.

Cela ne veut pas dire que tout est parfait, absolument parfait, qu'il n'y a plus qu'à aller se coucher après l'avis constaté, mais, bien que tout a été fait en vue d'atteindre à cette perfection et cela ne saurait exclure en aucune façon la recherche de moyens supplémentaires de se rapprocher d'elle.

C'est bien là, croyons-nous, le sens de l'ordre du jour voté vendredi soir.

(22 mots censurés)

La collaboration du Parlement

L'ordre du jour des « treize » ne manque pas, comme nous l'avons fait observer dès vendredi soir, de faire état de la collaboration du Parlement pour continuer l'effort jusqu'au bout.

« Qui sait si, dans l'existence des « légendes » auxquelles le président de la Chambre a fait allusion, n'entraîne pas, pour une large part, la crainte que certains pouvaient garder touchant une « mise en sommeil » éventuelle des Assemblées délibérantes ? Nous ne disons pas que ces craintes étaient entièrement justifiées, peut-être ne l'étaient-elles qu'en apparence; Et cela suffisait pour entretenir une gêne, bien près de tourner au malaise.

La preuve semblait, pourtant, avoir été faite, lors, notamment, de la discussion budgétaire, qu'il est possible d'exprimer des idées, dans l'enceinte parlementaire, de projeter des clartés sur certains aspects mal connus de la situation, sans, pour cela, troubler la vie publique, partant, altérer l'atmosphère indispensable à l'épanouissement de l'unité française.

Cette preuve a été renouvelée, tout récemment, quand il s'est agi, au Palais-Bourbon, des allocations militaires, et l'on a vu le gouvernement, non seulement prêter une oreille attentive aux critiques formulées à la tribune, mais encore s'en inspirer pour tenter d'améliorer un régime forcément imparfait, étant donné l'importance et la difficulté du problème posé.

Snobisme antiparlementaire

Nous savons fort bien qu'il existe, chez certains Français, une tendance — laquelle, hélas — nous le précisons, participe plus du snobisme que d'une vue réelle de la situation — à décrier ce qui se passe au Parlement.

Foires et Marchés

Marché de la Villette. Gros bétail. — Les affaires ont été plus faciles, grâce aux petits arrivages et au temps froid, les cours accusent donc une légère progression. On cote à la livre de viande nette: Bœufs Limousins, Charolais, Périgourdins extra 8,20 à 8,50; bœufs 7,80 à 8,10; ordinaires 7,60 à 7,80; Charolais, Normans, Bretons, Berrichons extra 8 à 8,40; bœufs blancs 7,80 à 7,90; ordinaires 7,40 à 7,80; gros bœufs blancs 7,50 à 7,80; bœufs blancs 7,50 à 7,80; ordinaires 7 à 7,30; bœufs gros-ros 7,50 à 7,80; vaches 6,70 à 7,10. Veaux. — Le marché a été plus animé, les cours en hausse surtout pour les animaux extra, les recherches de part de nombreux bouchers de campagne. Veaux Gâtinais, Blésois au détail à la livre nette 8,50 à 9,70; par bandes 7,80 à 8,70; ordinaires 7,80 à 8,50; Normans, Bretons, Berrichons extra 8 à 8,40; bœufs blancs 7,80 à 8,40; Lot, Charentais 7,80 à 8,50; veaux communs de toutes races 6,70 à 7,20; bœufs 8,30 à 8,90; taureaux 9,10 à 9,60. Arrivages par département: Loire, 100 moutons 60 moutons; Allier, 120 bœufs, 70 vaches, 10 chevaux, 20 veaux; Nièvre, 95 vaches, 13 chevaux, 20 moutons; Saône-et-Loire, 20 vaches, 15 taureaux, 10 bœufs, 55 vaches, 9 taureaux, 120 moutons.